

Notions de lexique-grammaire

1. Cadre théorique : La théorie transformationnelle de Z. S. Harris

Lorsque l'on avait constaté dès les années soixante qu'une séparation entre grammaire et lexique n'est pas efficace, les études en lexique-grammaire, entamées depuis 1968 par Maurice Gross et son école du *LADL* (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique), se sont concentrées sur la réalisation d'une description systématique du lexique français sur la base des propriétés syntaxiques. L'objectif de ce projet est de « fournir des données linguistiques susceptibles d'être intégrées dans des systèmes informatiques en vue de l'analyse automatique ([Salkoff M, 1979](#)) et la génération du langage. ([Danlos L, 1985](#)) »

Le cadre théorique pour cette démarche descriptive est celui des transformations syntaxiques de Z. S. Harris, le principal porte-parole du distributionnalisme. C'est lui qui a mené le plus loin le développement du descriptivisme américain. En étudiant la distribution des éléments linguistiques et leur place dans la chaîne syntagmatique, Z. S. Harris a enrichi les acquis des descriptivistes américains tels que R. Wells et Ch. Hockett. Il a étendu les techniques structurales classiques, notamment segmentation; distribution; commutation; établissement des classes de distribution et d'équivalence, au *discours suivi*⁵⁸, c'est-à-dire à un niveau supérieur à la phrase. En étudiant la structure de différents types de textes d'un point de vue purement formel, il a créé un modèle qui s'appelle ainsi *du morphème à l'énoncé*⁵⁹. C'est à partir de ce moment que la pensée linguistique de Harris s'est progressivement cristallisée au cours d'un processus d'acheminement du structuralisme vers le transformationnalisme.

Le point de départ de la démarche harissienne est un échantillon de langue dont le chercheur découvre les éléments minimaux, en s'attachant ensuite à observer la structure interne des phrases pour y détecter une certaine régularité dans la récurrence des éléments ou de certaines suites d'éléments. La notion de base qui marque le passage à sa démarche transformationnelle est celle de *co-occurrence*. Harris part de l'hypothèse que toute phrase peut se décomposer en séquences élémentaires. Ensuite sont formulées les contraintes observées sur les combinaisons de ces séquences.

⁵⁸ Angl. *Connected speech*

⁵⁹ Cette désignation renvoie au titre programmatique de son article de 1946

En 1957⁶⁰, Z. Harris s'intéresse aux relations transformationnelles entre les phrases au sein de *classes d'équivalence*.⁶¹ Ainsi, l'idée de la hiérarchie linéaire, syntagmatique, est abandonnée en faveur de « la découverte des relations abstraites de nature transformationnelle existant entre des constructions apparentées structurellement, telle la relation actif/passif (*Les ouvriers bâtissent la maison/ La maison est bâtie par des ouvriers*) ou la relation entre une construction de type : *Art + Adj + Nom* et une autre de forme : *Art + Nom + est + Adj* (*le beau jardin/ le jardin est beau*) » [Tutescu M. \(1982 :31\)](#). La transformation grammaticale a été définie par Z. Harris dans son étude de 1957 comme une relation entre deux séquences de classes de morphèmes qui peuvent être partiellement couplées, classe par classe, de telle manière que le même choix de morphèmes peut apparaître dans les classes couplées. Il s'agit d'une relation symétrique établie entre deux types de phrases ou entre un type de phrase et un type de construction. La transformation est donc définie en termes de classes d'équivalence.

Le rôle des transformations dans la langue est, selon Harris, régulateur et systématisateur. Ces transformations sont conçues comme appartenant à deux classes : la classe des *transformations réversibles* (symbolisées par \leftrightarrow) et celle des *transformations non-réversibles* (symbolisées par \rightarrow). Une transformation est réversible lorsque les membres des classes sont identiques dans les deux constructions. La nominalisation (le passage d'une phrase à verbe prédicatif à une phrase à verbe support et nom prédicatif) en est un exemple⁶² :

Max gifle Luc = Max donne une gifle à Luc

Inversement, une transformation est irréversible lorsque certains membres d'une classe de phrases satisfaisant une des deux constructions ne satisfont pas l'autre. C'est le cas de la transformation passive, formalisée de la manière suivante :

$N_1 + Vt + N_2 \rightarrow N_2 + \text{être} + V_{-pp} + \text{par } N_1$

(1) *Le romancier écrit le livre \rightarrow Le livre est écrit par le romancier*

Il y a des contraintes complexes qui agissent sur la passivation. Celle-ci dépend de tous les items lexicaux des séquences (sujet (2), (3) ; GN objet (4)) :

(2) *Jean a quitté l'Amérique*

(2a) **L'Amérique a été quittée par Jean*

⁶⁰ *Co-occurrence and transformation in linguistic structure*

⁶¹ Selon le principe d'équivalence, deux éléments sont dits équivalents s'ils se rencontrent dans des environnements identiques ou équivalents. Les chaînes d'équivalence une fois établies, les éléments équivalents sont groupés dans des *classes d'équivalence*.

⁶² Il faut signaler que pour certaines nominalisations les arguments appartenant aux mêmes classes dans les deux constructions peuvent connaître des restrictions sur leurs traits inhérents.

(3) *Bien des intellectuels des années 30 ont quitté l'Amérique*

(3a) *L'Amérique a été quittée par bien des intellectuels des années 30*

(4) *Paul aime (Marie + le chocolat)*

(4a) *Marie est aimée par Paul*

(4b) **Le chocolat est aimé par Paul*

Les exemples ci-dessus montrent que les restrictions de sélection jouent un rôle énorme dans la passivation.

Mais ce qui nous intéresse le plus dans la démarche transformationnelle de Z. Harris, c'est la notion d'*opérateur*. Cette notion a joué un rôle important dans l'élaboration progressive des concepts de prédicats⁶³ et d'arguments.

Dans :

(5) *Jean étudie les verbes supports ↔*

(6) *Jean fait des études sur les verbes supports*

L'opérateur *faire* apparaît avec le nom *étude*, déverbal du verbe *étudier*. La paraphrase est le test opératoire fondamental qui permet de découvrir la parenté des structures du langage. La structure *faire des études sur* constitue une paraphrase du verbe *étudier*. Le rôle d'opérateur est assuré par des noms, verbes, adjectifs, prépositions, groupes syntaxiques.

⁶³ Un opérateur au sens de Harris n'est pas toujours un prédicat.

2. La théorie harrissienne en France. La démarche de M. Gross

La méthode transformationnelle de Z. Harris a marqué profondément les recherches poursuivies par M. Gross et son équipe de collaborateurs du Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique du CNRS (L. Picabia, A. Daladier, J. Giry-Schneider, A. Zribi-Hertz...). Les recherches des linguistes français partent des concepts harrissiens d'*opérateur* et de *transformation* définis par l'école de Pennsylvanie. Leurs travaux portent sur la construction formalisée d'un lexique-grammaire du français, en appelant « lexique-grammaire l'ensemble des classes d'équivalence des phrases élémentaires, ensemble qui sert de générateur pour les phrases complexes. » [Gross M. \(1990\)](#)

Un des principaux points introduits par [Gross M. \(1968\)](#) est que la description du lexique doit prendre en compte la totalité des éléments à décrire, et non pas un échantillon d'exemples, ce qui justifie le nom de lexique-grammaire du français donné aux études en question.

Les « descriptions sont faites sur la base de propriétés distributionnelles et transformationnelles. Par exemple, les arguments des verbes sont classés en fonction des critères distributionnels suivants : catégories des *N [+hum]*, des *N [-hum]*, des *Nnr* (i.e. non restreints, sujets et objets pouvant être à la fois nominaux ou phrastiques). Sont examinées en outre différentes transformations possibles (pronominalisation, passivation, etc). » Gross G. (1986)

À la base de l'étude du comportement distributionnel des éléments et de leurs contraintes sélectionnelles il y a les modèles de langages formels de la logique et de l'informatique.

En décrivant les bases empiriques de la notion de *prédicat sémantique*, Gross M. formule le principe que les « entrées du lexique ne sont pas des mots, mais des phrases simples. » (1981: 48) Par conséquent, un des principes fondamentaux défendus par son équipe est qu'« il est impossible d'étudier la syntaxe autrement que dans le cadre de la phrase simple⁶⁴ » [Vivès R. \(1993\)](#). Autrement dit, « le niveau d'analyse minimum est la phrase et non pas le mot, que ce soit pour les déverbaux (*V-n*), les adjectivaux (*Adj-n*), et de façon générale les substantifs prédicatifs. » G. Gross (1986) Bien qu'il y ait de nombreuses variantes terminologiques de *phrase simple* (*phrase de base*, *phrase noyau* ou bien *phrase élémentaire*), elles renvoient toutes à « une phrase composée d'un élément prédicatif et de ses arguments » [Harris \(1976\)](#); [Gross M. \(1975\)](#); [Boons, Guillet, Leclère \(1976\)](#); [Vivès R. \(1993\)](#).

⁶⁴ Une phrase simple est composée d'un élément prédicatif (mot pivot) et de ses arguments.

Les transformations syntaxiques peuvent diminuer le nombre des actants/ arguments. La réflexivation constitue un tel exemple :

(7) *Max installe ses affaires chez Léa = Max s'installe chez Léa* Zribi-Herz (1978)

Le fait qu' « une phrase simple se définit comme un prédicat muni de ses arguments constitutifs » (cf. Vivès, 1993) peut être exprimé à l'aide de symboles dans un schéma de phrase :

Prédicat (ARG₀, ARG₁, ARG₂)

La numérotation des arguments se fait à partir de zéro, de la gauche vers la droite. En français, aussi bien qu'en roumain, comme l'ordre prédominant est *sujet-verbe-objet*, ARG₀ sera le sujet, à gauche du prédicat, tandis que ARG₁, le premier complément; ARG₂ etc, à sa droite. En ce qui concerne le nombre des arguments d'un verbe en français, les verbes ont tous un argument sujet, à l'exception des verbes intrinsèquement impersonnels ou des verbes à sujet figé comme dans les exemples suivants :

(8) *Il neige*

(8') *La moutarde monte au nez de Luc*

Dans ces exemples, il y a un sujet avec lequel le verbe s'accorde morphologiquement, mais ce n'est pas un argument libre comme dans la formule Prédicat (ARG₀, ARG₁, ARG₂).

Font exception aussi les formes impersonnelles qui sont liées transformationnellement à des constructions ayant un sujet :

(9) *Il est arrivé deux hommes* (verbe intransitif dans une construction impersonnelle)

(10) *Il a été vendu des millions de disques* (verbe passif dans une construction impersonnelle)

(11) *Il se vend beaucoup de disques le dimanche* (verbe pronominal moyen dans une construction impersonnelle)

À droite du verbe se trouvent les compléments du verbe qui sont classés en objets et en circonstanciels, bien que cette distinction ne soit pas facile du point de vue sémantique, non plus du point de vue distributionnel ni du point de vue syntaxique.

Le lexique-grammaire du français fournit des données quantitatives sur la distribution des principales propriétés syntaxiques. Par exemple, les verbes entrant dans la structure $N_0 V$ à N_1 sont au nombre de 250 environ ; les verbes entrant strictement dans $N_0 V N_1$ sont au

nombre de 3000 environ ; ou bien les verbes à deux objets indirects ($N_0 V$ à $N_1 de N_2 / N_0 V$ à $N_1 à N_2$) ne sont en français qu'au plus une dizaine auxquels s'ajoutent plus de 30 verbes⁶⁵ dans la table 35RR et environ 150 si on compte les verbes dont un des deux objets indirects est une complétive (tables 14, 15 et 16). Ce sont les verbes à 3 objets indirects (table 18) qui sont moins d'une dizaine. Sans une étude complète du lexique on n'aurait pas pu conclure que les constructions à deux objets indirects en *à* et /ou *de* n'étaient pas productives.

Les tables du lexique-grammaire sont des matrices composées de lignes sur lesquelles figurent les entrées nominales, verbales, adjectivales ou adverbiales et de colonnes où apparaissent les propriétés qui décrivent le comportement des mots en question.

L'emploi est l'association d'une forme avec un ensemble de propriétés syntaxiques et sémantiques qui délimitent une entrée lexicale de cette forme. La description de certains mots nécessite plusieurs entrées, par exemple le nom *sanction* auquel correspondent plusieurs phrases simples qui diffèrent distributionnellement, syntaxiquement et sémantiquement :

Luc donne une sanction à Max

Le public n'a pas donné sa sanction à cet établissement

Dans un tel cas, la méthode du lexique-grammaire recommande de considérer les différentes entrées comme entièrement indépendantes les unes des autres pour les besoins de la description.

À l'intersection d'une ligne et d'une colonne se trouve un signe '+' ou '-', selon l'acceptabilité des phrases correspondantes. Le signe '+' signifie qu'on a trouvé au moins une phrase acceptable, montrant que le mot est décrit par la propriété. Inversement, le signe '-' est l'indication qu'il n'a pas été trouvée de telle phrase. La méthode est d'inclure le nom à examiner dans des phrases différentes et de déterminer par jugement d'acceptabilité quelles sont les combinaisons acceptées ou impossibles. Le jugement d'acceptabilité des phrases ne serait possible sans l'intuition du locuteur.

⁶⁵ Il s'agit des objets indirects introduits par des prépositions autres que *à* ou *de*.

3. Description théorique de la notion de verbe support

Une des conclusions de la partie précédente peut être reformulée de la manière suivante :

« Étudier la syntaxe d'un mot prédicatif, c'est étudier la syntaxe d'une phrase simple. »

[Vivès \(1993\)](#) Ce mot prédicatif est soit un verbe distributionnel, soit un nom ou un adjectif prédicatif, comme le montrent les exemples suivants :

(12)	<i>Luc admire ce tableau</i>	$V(N_{0-Hum}, N_{1-Concret})$
(13) =	<i>Luc a de l'admiration pour ce tableau</i>	$V-n(N_{0-Hum}, N_{1-Concret})$
(14) =	<i>Luc est en admiration devant ce tableau</i>	$V-n(N_{0-Hum}, N_{1-Concret})$
(15) =	<i>Luc est admiratif devant ce tableau</i>	$V-adj(N_{0-Hum}, N_{1-Concret})$

Nous avons utilisé le symbole « = » pour spécifier non pas une relation de paraphrase stricte, mais une relation transformationnelle au sens de Harris, relation qui peut s'accompagner d'une différence de sens systématique.

Bien que ces phrases simples ne soient pas stylistiquement équivalentes, elles sont sémantiquement proches. L'analyse du premier exemple ne pose pas de problèmes, car l'élément prédicatif est sans nul doute le verbe *admirer*, dont les arguments sont *Luc* et *son tableau*. Il est évident que « le prédicat verbal s'accorde en genre et nombre avec son sujet grammatical d'une part et, d'autre part, il sélectionne lexico-sémantiquement ses arguments. L'agent de *admirer* ne peut être qu'un humain et son objet une chose « admirable », concrète comme un tableau, ou abstraite comme par exemple la conduite de Max. » [Vivès \(1993\)](#)

En revanche, dans (13), (14), et (15), ce ne sont pas les verbes (*avoir*, *être*) qui sélectionnent les arguments : cette sélection est d'ailleurs bien distincte du fait qu'ils s'accordent avec leurs sujets grammaticaux. Les véritables termes prédicatifs sont en (13) et (14) le nom *admiration*, en (15) l'adjectif *admiratif*, tandis que les verbes mentionnés plus haut ne sont que porteurs des marques de temps, de personne et de nombre. Ils actualisent le temps et l'aspect, mais ils sont vides ou vidés de leur sens lexical initial. On les appelle *verbes supports* parce qu'ils ont pour rôle l'actualisation, dans une phrase simple, d'un terme prédicatif qui n'est pas un verbe. Qu'il s'agisse de *donner* ou d'autres verbes supports (*faire*, *avoir*, *être*), « la seule fonction des *Vsup* est de porter le temps et la personne-nombre. Le véritable élément prédicatif est alors le nom (*V-n*) accompagnant *Vsup* » Gross G. (1981 :17). Une variante de cette terminologie Ranchhod (1989) consiste à dire que le prédicat des

phrases à verbe support est un prédicat complexe constitué d'un élément lexical, comme *admiration* ou *admiratif*, et d'un ou plusieurs éléments grammaticaux, parmi lesquels le verbe support, comme *avoir* ou *être*.

Le verbe support fait donc partie de la détermination d'un prédicat, en ajoutant des informations concernant la personne, le nombre, le temps ou l'aspect. L'apport sémantique du verbe support est faible, ce qui explique la possibilité d'effacement de celui-ci dans une phrase, sans perte de sens (2.2. c).

3.1. La nominalisation

En 1841, Lafaye a été le premier à mettre en relation systématique un verbe et une expression nominale : *travailler, faire un travail*. Avant la grammaire générative, il y a eu une approche lexicaliste de la nominalisation. Gross G. a d'ailleurs constaté que la nominalisation avait été traditionnellement traitée jusqu'alors dans une perspective uniquement morphologique. « La nominalisation était conçue comme un processus de dérivation aboutissant, à l'aide d'affixes, à la création d'unités lexicales (*léger – légèreté ; décider – décision ; sympathie – sympathique*). » Gross G. (1986)

L'approche change avec l'apparition de la grammaire générative, dont les représentants tels que Lees (1960), Chomsky N. (1967, 1975, 1972), abordent une perspective syntaxique : « Il était dans la logique de la grammaire générative de donner un statut syntaxique à la nominalisation. » Gross G. (1986)

Une différence importante entre la position d'inspiration harrissienne et les travaux des générativistes, c'est que les nominalisations ne sont pas considérées par celle-là comme des transformations de phrases en syntagmes nominaux, mais comme « des relations transformationnelles non orientées entre deux phrases » Gross G. (1986)

Z.S. Harris définit la nominalisation comme une transformation d'une phrase en une autre phrase. Cette transformation est conçue dans les premiers travaux comme une opération orientée (1954), ensuite (1971 – *Structures mathématiques du langage*, 1976 – *Notes du cours de syntaxe*) comme non orientée. « Il postule maintenant non plus des transformations au sens technique du mot, mais des relations algébriques d'équivalences. » Gross G. (1986)

[Peter von Polenz \(1963\)](#) semble avoir créé le terme de *Funktionsverb* par réaction contre les tenants de la Sprachkritik (stylistique) qui condamnaient les expressions à verbe support comme relevant de « maladies stylistiques », de la « substantivité », de l'« enflure verbale » ou du « Papierdeutsch ». Nous retenons d'autre part les études de K.E. Sommerfeld et H.

Schreiber (1977: 5) selon lesquels « les groupes nominaux ... sont en état de rassembler sous une forme raccourcie et économique le contenu d'une phrase entière » Gross G. (1986)

En France, Gross M. et son équipe ont abandonné le terme d'*opérateur* et se sont intéressés aux nominalisations par *verbes supports*. Les verbes supports permettent la nominalisation d'un verbe ordinaire, passage dans lequel la distribution des arguments ne change pas⁶⁶. Les groupes nominaux dont la tête est un nom déverbal ont comme source les phrases à verbes supports, tels que *avoir, être, faire, porter, pousser* :

(16) *Paul adore Marie* ↔ *Paul a de l'adoration pour Marie*

(17) *Paul hurle* ↔ *Paul pousse un hurlement*

(18) *Paule accuse Marie* ↔ *Paul porte une accusation contre Marie*

En 1978, Giry-Schneider J. a entrepris une étude systématique des nominalisations en français à partir de l'opérateur *faire*. Les 1500 verbes auxquels s'applique cet opérateur entrent dans une certaine diversité de constructions.

Du point de vue syntaxique, les constructions à verbe support sont différentes des constructions verbales. Dans les exemples :

(19) *Luc s'intéresse aux mathématiques*

(20) *Luc a de l'intérêt pour les mathématiques*

Vivès constate que la préposition n'est pas la même, ce qui signifie que « la nominalisation n'est pas une transformation syntaxique générale, comme l'est par exemple la passivation, mais un phénomène local qui met en jeu le lexique (la nominalisation est particulière pour chaque couple Verbe-Nom, Adjectif-Nom) et qu'elle ne peut être étudiée que dans le cadre des phrases simples à verbe support » [Vivès R. \(1993 :10\)](#).

Une autre remarque importante est que « même s'il existe un rapport morphologique, la construction nominale peut s'avérer sans rapport syntaxique et sémantique avec la construction verbale » :

(21) *Luc confère avec Max de l'amélioration possible de la situation*

⁶⁶ La préposition peut apparaître ou changer.

(22) *Luc donne une conférence aux étudiants sur l'amélioration possible de la situation*

Dans (21) *confère* est paraphrasable par *discute*, tandis que dans (22) *conférence* a un sens différent et, en plus, il sélectionne d'autres prépositions.

Une situation intéressante apparaît lorsque deux phrases ayant la même structure de surface et comportant, au verbe près, les mêmes mots, sont radicalement différentes et par le sens et par les relations syntaxiques qui les constituent. Les exemples de [Vivès R. \(1993 :10\)](#) qui illustrent cette situation sont :

(23) *Luc rédige un contrat avec Max*

(24) *Luc signe un contrat avec Max*

Dans (23) Luc et Max sont les agents qui accomplissent l'action de la rédaction ensemble, sans initier des rapports contractuelle entre eux. Le prédicat de la phrase est le verbe *rédiger*. En revanche, le prédicat de (24) est le nom prédicatif *contrat*, actualisé par le verbe support *signer*. Le rapport entre Luc et Max diffère de celui de (26), le sens étant ici de « contracter ».

3.2. Propriétés des constructions à verbe support

a) Contraintes sur les déterminants

Nous reprenons deux phrases que [Vivès R. \(1993\)](#) propose dans son article sur la prédication nominale :

(1) *Luc raconte une attaque contre la citadelle*

(2) *Luc mène une attaque contre la citadelle*

Dans (1) c'est le verbe *raconter* qui est le prédicat et qui sélectionne ses arguments, alors qu'en (2) c'est le nom prédicatif *attaque* qui opère la sélection des arguments. Nous constatons que les déterminants du (1) sont libres, tandis que sur les déterminants de la phrase à verbe support *donner* il existe des contraintes :

(1a) *Luc raconte (une+cette+ton) attaque contre la citadelle*

(2a) *Luc mène (une +*cette+*ton) attaque contre la citadelle*

Il y a donc des contraintes sur les déterminants de la phrase à verbe support.

b) Double analyse possible du groupe nominal *NPréd Prép N*

Le comportement de la suite *une attaque contre la citadelle* est différent dans l'extraction par « c'est...que », selon qu'il s'agit de (1) ou (2) :

(1b) *C'est une attaque contre la citadelle que Luc raconte*

(1b') **C'est une attaque que Luc raconte contre la citadelle*

(1b'') * *C'est contre la citadelle que Luc raconte une attaque*

(2b) *C'est une attaque contre la citadelle que Luc mène*

(2b') *C'est une attaque que Luc mène contre la citadelle*

(2b'') *C'est contre la citadelle que Luc mène une attaque*

La même différence de comportement peut être remarquée dans les phrases passivées :

(1c) *Une attaque contre la citadelle a été racontée par Luc*

(1c') **Une attaque a été racontée par Luc contre la citadelle*

(2c) *Une attaque contre la citadelle a été menée par Luc*

(2c') *Une attaque a été menée par Luc contre la citadelle*

L'extraction en « c'est...que » aussi bien que le déplacement de *PrépN* dans les phrases passives sont possibles dans certaines constructions à verbe support et inacceptables dans les phrases à verbe prédicatif, parce que le complément forme avec le verbe une unité et ne peut pas être déplacé comme un élément autonome.

La double analyse est donc la possibilité d'extraire dans « c'est...que » le substantif prédicatif et son complément ou uniquement le substantif prédicatif.

c) Réduction à zéro du *Vsup* dans un groupe nominal comportant le prédicat et ses arguments

Nous pouvons former des groupes nominaux à partir de phrases (1) et (2) avec des résultats différents :

(1d) *L'attaque contre la citadelle (qui a été) racontée par Luc [...]*

(2d) **L'attaque de Luc (qui a été) menée contre la citadelle [...]*

Nous constatons dans (1d) la conservation du verbe prédicatif sous la forme d'un participe passé provenant d'une relative passive réduite à un terme, après la suppression de *qui a été*. Dans (2d), nous observons la suppression de *qui a été*, qui produit une phrase inacceptable. Si nous faisons une expérience supplémentaire, en supprimant *qui a été racontée* et respectivement *qui a été menée*, nous obtenons :

(1d') **L'attaque contre la citadelle (qui a été racontée) par Luc [...]*

(2d') *L'attaque de Luc (qui a été menée) contre la citadelle [...]*

Une autre transformation qui implique des phrases plus naturelles en français serait :

(2e) *L'attaque que Luc a menée contre la citadelle [...]*

(2e') *L'attaque qui a été menée par Luc contre la citadelle [...]*

(2e'') *L'attaque menée par Luc contre la citadelle [...]*

Si nous allons plus loin en supprimant *menée*, nous obtenons

(2e''') *l'attaque contre la citadelle par Luc*

Pour conclure, nous regardons :

(1d) *L'attaque contre la citadelle racontée par Luc [...]*

(2e''') *L'attaque contre la citadelle par Luc [...]*

L'auteur de l'attaque n'est pas le même dans les deux phrases. Il y a donc une rupture de sens entre celles-ci, ce qui nous fait constater l'impossibilité d'effacer le verbe prédicatif sans perdre le sens, alors que nous pouvons effacer le verbe support sans perdre le sens.

Ces trois propriétés des verbes supports conduisent à la conclusion que la distinction entre les constructions à verbe prédicatif et les constructions à verbe support est extrêmement importante. Les phrases simples devraient donc être catégorisées à partir de la catégorie grammaticale de leur prédicat.

3.3. Extensions (variantes) du verbe support

De même que les verbes possèdent des conjugaisons différentes, les substantifs prédicatifs ne sont pas actualisés par les mêmes verbes supports. En plus, à côté de verbes supports standard, qui sont sémantiquement minimaux, il y a des variantes ou des extensions aspectuelles ou stylistiques. À l'aide des extensions, les locuteurs enrichissent les phrases en expressivité et en significations aspectuelles.

Les variantes (ou extensions) sont définies non pas par une relation de synonymie, mais par un ensemble de propriétés syntaxiques, distributionnelles et sémantiques. De tous les verbes supports caractérisés par un ensemble de propriétés, il y en a un qu'on doit désigner comme *Vsup* standard parce qu'il est sémantiquement plus basique que les autres, en vertu de son extension plus grande dans le lexique, de son sens plus « simple », chargé de moins d'informations aspectuelles et de sa valeur stylistique plus « neutre » [Gross G. \(1989\)](#)

Les variantes « peuvent être considérées comme stylistiques quand elles traduisent les mêmes aspects, au niveau de langue près.» Gross G. (1993) Ainsi, on considère *effectuer* comme une variante soutenue de *faire* dans (1), tandis que *flanquer* et *coller* sont des variantes populaires et expressives de *donner* dans (2) :

(1) *Luc (fait + effectue) un paiement*

(2) *Luc a (donné + flanqué + collé) une gifle à Paul*

En revanche, les variantes dans (4) introduisent des différences aspectuelles, ce qui veut dire qu'elles ajoutent par rapport au support standard des informations de type aspectuel (*prendre-* extension aspectuelle inchoative, *conserver* et *garder-* extensions duratives, *perdre-* extension terminative).

(3) *L'argent a de l'influence sur Max*

(4) = *L'argent (prend + conserve + garde + perd) de l'influence sur Max*

Lorsque les combinaisons *auxiliaires aspectuels + verbe support* comme « commencer à, continuer de + verbe support » sont remplacées par une extension du verbe support, comme *entamer* ou *poursuivre*, il est impossible ou difficile de combiner cette extension avec un autre verbe support :

(5) **Luc entame de faire la description de son voyage*

(6) **Luc poursuit de faire la description de son voyage*

(7) ?**Luc termine de faire la description de son voyage*

C'est cette propriété syntaxique qui sert de critère formel pour distinguer les auxiliaires aspectuels comme *commencer* et *continuer* des extensions de verbes supports comme *entamer* et *poursuivre*, malgré leur ressemblance sémantique.

Un autre type de contrainte concerne la coréférence. Il y a des constructions à variantes de verbes supports où le possessif est obligatoirement coréférent à un argument de la phrase. Gross M. (1983) propose comme exemple les phrases ci-dessous où *perdre* est variante terminative du verbe support *avoir* :

(8) *Max a du courage*

(9) *Max a perdu son courage*

Il constate que le possessif est obligatoirement coréférent au sujet :

(10) **Max a perdu ton courage*

Il existe d'ailleurs de nombreux autres cas de coréférence contrainte, mais ils ne font pas l'objet de notre discussion portant sur les variantes de verbes supports.

3.4. Les constructions converses

Si nous remplaçons le verbe support *donner* par le verbe *recevoir*, ayant *conseil* comme prédicat nominal, nous ne parlons plus de variante :

(1) *Luc a donné des conseils à Paul*

(2) *Paul a reçu des conseils de Luc*

Le remplacement de *donner* par *recevoir* n'est pas de même nature que celle que nous avons discutée dans le sous-chapitre précédent. Le prédicat (*conseils*) reste constant. Pourtant, les arguments ont été permutés, tout comme dans la transformation passive (cf Gross G. 1989, 1993). La phrase en *recevoir* est parallèle à la phrase passive :

(3) *Paul a été conseillé par Luc*

Cette relation particulière entre certaines phrases simples synonymes caractérisées par une permutation des actants sans changement de prédicat ((1), (2)) est appelée *conversion*. Les phrases en *donner* sont désignées par le terme de *constructions standard*, celles en *recevoir* par le terme de *constructions converses*. De même le verbe support *donner* est-il désigné par le terme de *support standard*, et *recevoir* par le terme de *support converse*.

Les trois conditions que nous avons mentionnées dans [2.3.](#) pour qu'un verbe soit considéré comme variante d'un support standard sont nécessaires aussi pour les verbes supports qui entrent dans la relation de conversion. Par conséquent, nous distinguons des verbes supports standard, des verbes converses standards et des variantes des verbes supports et des verbes converses.

La construction converse a été considérée par [Gross G. \(1993\)](#) comme « une passive à prédicat nominal ». Il signale que le passif nominal ne s'applique pas uniquement à des substantifs déverbaux, mais à des substantifs prédicatifs autonomes comme *chiquenaude* :

(4) *Luc a donné une chiquenaude à Paul*

(4') **Luc a chiquenaudé Paul*

(5) *Paul a reçu une chiquenaude de Luc*

Le couple *donner/ recevoir* n'est pas le seul à entrer en jeu dans des passifs nominaux. Il y a d'autres paires telles que *faire/ recevoir, faire/ subir, avoir/ avoir* etc.

Un des problèmes rencontrés dans la collecte des données⁶⁷ regardant le couple *donner/recevoir* a été l'existence de substantifs qui dans la construction standard prennent d'autres supports que *donner* :

(6) *Max a reçu (des éloges + une visite) de Paul*

(7) *Paul a (fait + *donné) (des éloges + une visite) à Max*

Inversement, *recevoir* ne correspond pas toujours à *donner* :

(8) *Ce bruit a donné⁶⁸ une migraine à Luc*

⁶⁷ Au lieu de partir des constructions nominales prédicatives à verbe support *donner* pour examiner les substantifs qui prennent aussi *recevoir*, les chercheurs ont choisi la démarche inverse.

⁶⁸ *Donner* acquiert un statut de verbe support en raison de sa relation avec *avoir* dans « *Luc a une migraine* » Gross M. (1998)

(9) * *Luc a reçu une migraine de ce bruit*

L'objectif des chercheurs a été donc d'établir des classes de substantifs caractérisées, chacune, par une paire de supports converses.

Environ 5000 prédicats sont concernés par le passif nominal. Par conséquent, le phénomène est aussi important que le passif verbal. Pourtant, il n'est pas décrit dans les grammaires traditionnelles qui ne différencient pas les phrases suivantes :

(10) *Luc a donné un conseil à Paul*

(11) *Luc a donné un cahier à Paul*

Selon la grammaire traditionnelle, les noms *conseil* et *cahier* sont tous les deux des compléments d'objet du verbe *donner*, les phrases ont la même structure, bien qu'un grand nombre de propriétés diffèrent. Mais si nous essayons de former des groupes nominaux en gardant le datif, nous constatons que cela n'est possible que dans le cas du verbe support *donner* :

(12) *Voici le conseil de Luc à Paul*

(13) * *Voici le cahier de Luc à Paul*

Les phrases discutées ont en effet des structures différentes : (10) a comme prédicat le nom *conseil* actualisé par le verbe support *donner* ; (11) a comme prédicat le verbe prédicatif *donner* avec deux arguments humains et un argument concret. C'est la notion de verbe support qui a permis d'attribuer une structure en prédicat et arguments à des phrases comme (10).

Malgré le fait que la relation de conversion met en jeu un nombre comparable à celui des verbes susceptibles de passivation, la conversion a été perçue par les grammairiens simplement comme un phénomène de supplétion du passif et le plus souvent ils ne l'ont même pas mentionnée.